



**Le choix d'une
protection sociale**

solidaire






Le Mouvement mutualiste, *engagé pour la protection de tous*

La Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMf) fédère la quasi-totalité des mutuelles santé. Elle représente et défend ses mutuelles adhérentes notamment en veillant à mieux faire reconnaître la diversité de leurs métiers et à promouvoir la plus-value du modèle mutualiste d'entreprendre. Elle est leur porte-voix et se fait force de propositions auprès des pouvoirs publics afin de garantir le maintien d'une protection sociale solidaire et d'un accès aux soins pour tous. Elle participe ainsi activement à l'évolution du système de santé.

LES ADHÉRENTS



LES MUTUELLES

 1^{er} financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale Elles remboursent tout ou partie des frais de santé de leurs adhérents en complément du régime obligatoire.	 1^{er} opérateur en dépendance avec 4 millions de personnes couvertes Elles proposent des couvertures en matière de prévoyance, de dépendance, de retraite et de décès.	 1^{er} réseau sanitaire et social accessible à tous, 1^{er} acteur de prévention après les pouvoirs publics Elles développent une large offre de soins et de services ainsi que de nombreuses actions de prévention sur tout le territoire.
--	--	---



121

MUTUELLES
ADHÉRENTES

1,2

MILLIONS DE
PERSONNES
PROTÉGÉES

141

SERVICES DE SOINS ET
D'ACCOMPAGNEMENT
MUTUALISTE

350

ACTIONS DE PRÉVENTION
ET PROMOTION DE LA SANTÉ
PAR AN

5 497

SALARIÉS

Le mouvement mutualiste

un acteur majeur

La Fédération nationale de la Mutualité Française est le premier mouvement social de France : plus d'une personne sur deux est mutualiste.

Présidée par Eric Chenut, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit 232 mutuelles. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 35 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Son rôle est de représenter les mutuelles et de défendre leurs intérêts collectifs. Elle est force de proposition dans les grands dossiers du système de santé. Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des sociétés de personnes

à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes. Régies par le Code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 800 services de soins et d'accompagnement mutualistes.

Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie, elles mettent à leur disposition des établissements hospitaliers, des centres de santé médicaux, des centres dentaires et d'optique, des établissements pour la petite enfance, des services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc.

DES VALEURS, AU BÉNÉFICE DE TOUS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

Les mutuelles sont des sociétés de personnes régies par le Code de la Mutualité. Elles se distinguent fondamentalement des sociétés commerciales d'assurance par leurs valeurs.

L'HUMANISME

Les mutuelles placent l'humain au cœur de leur action. Elles inventent et développent des services adaptés à tous les moments de la vie au plus près des besoins de chacun.

L'UNIVERSALITÉ

Les mutuelles garantissent une égalité de traitement à tous les adhérents sans sélection des risques et des populations.

LA SOLIDARITÉ

En faisant vivre la chaîne de la solidarité et en générant des bénéfices utiles à tous, les mutuelles font de la santé un bien commun.

LES BÉNÉFICES PARTAGÉS

Les mutuelles réinvestissent en permanence leurs excédents pour bâtir des solutions durables pour la santé et du bien-être du plus grand nombre.

POUR EN SAVOIR PLUS
mutualite.fr



Adhérents



Mutuelles de livre I

Elles représentent les mutuelles et défendent leurs intérêts collectifs.
Elles sont des acteurs du débat public sur les questions de santé et de protection sociale.



Mutuelles de livre II

Elles remboursent tout ou partie des frais de santé de leurs adhérents en complément du régime obligatoire.
Elles proposent également des couvertures en matière de prévoyance, de dépendance, de retraite et de décès.



Unions de Mutuelles de livre III

Elles gèrent les services de soins et d'accompagnement mutualistes.

Animer la vie mutualiste

en région

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

Rose-Marie MINAYO
Harmonie Mutuelle

VICE-PRÉSIDENTS

Claude BEILLEVAIRE
MNT

Patrice LAMOUREUX
Harmonie Mutuelle

Eric TABARINO
Harmonie Mutuelle

SECRETÉAIRE GÉNÉRALE

Christelle AUZERAY
MGEN

ADMINISTRATEURS

Anne BERNAUD
MGEN Action sanitaire et Sociale

François BRIERE
VYV³ Centre-Val de Loire

Patrick COUTEAU
Harmonie Mutuelle

Maritza DOURLENS
MGC

Didier GINESTE
UMGI

Thierry GRÉGOIRE
Harmonie Mutuelle

Didier JOUBERT
MNT

Jean-Marc LECESNE
LA MUTUELLE GENERALE

Pascale MOREAU
VYV³ Centre-Val de Loire

Gérard PHILIPPE
MGEN

Alain SERIEYS
Harmonie Mutuelle

TRÉSORIER

Gabriel SABOTIN
MGEN

Jean-Pierre BLASCO
Harmonie Mutuelle

Jeanne BUARD
Harmonie Mutuelle

Claire DAVAILLON
MGEN

Christophe FLAHAUT
MNH

Sylvie GIRARD
Matmut Mutualité

Bernard JÉRÔME
MGC

Maurice JURION
MNH

Annie MORDANT
Aésio

Catherine PETIT
Harmonie Mutuelle

Martial PREVOT
Harmonie Mutuelle

Pierre-Louis VALLS
Les Mutuelles MACIF



La Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL) anime et coordonne la vie mutualiste en région.

Présidée par **Rose-Marie MINAYO**, ce mouvement démocratique est porté par des élus bénévoles investis : 140 délégués, représentant les mutuelles ayant des adhérents dans la région élisent un conseil d'administration. Six délégations territoriales composées de 8 membres de mutuelles différentes constituent le maillage territorial. Ensemble, ils contribuent aux actions de terrain et gèrent les relations avec les décideurs locaux.

LES PRÉSIDENTS DE NOS DÉLÉGATIONS TERRITORIALES



CHER
Catherine
PETIT



EURE-ET-LOIR
Jean-Pierre
BLASCO



INDRE
Patrice
LAMOUREUX



INDRE-ET-LOIRE
Claude
BEILLEVAIRE



LOIR-ET-CHER
Angélique
TUSA



LOIRET
François
BRIÈRE



La vie institutionnelle de la MFCVL, sous la responsabilité de la Présidente, de la Secrétaire générale et du Trésorier, se décline notamment à travers des instances : Conseils d'administration, Bureaux et Assemblée générale ont lieu chaque année.

Ces instances permettent de relayer auprès des administrateurs les actualités fédérales et activités régionales. Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'Union régionale et veille à leur application. Le Bureau s'assure du bon fonctionnement des organes de la MFCVL et veille en particulier à ce que les administrateurs soient en mesure de remplir les attributions qui leur sont confiées.

L'Assemblée générale se prononce sur les modifications de statuts, les activités exercées, le rapport de gestion et les comptes annuels...

Au niveau local, les six délégations territoriales se réunissent autant que de besoin, elles représentent l'Union régionale dans le département et participent à la déclinaison des missions fédérales de la MFCVL.

Enfin, quatre commissions régionales permettent d'apporter une expertise en prévention, affaires publiques, animation vie mutualiste et finances. Des groupes de travail sont constitués pour avancer sur des sujets comme les mandats, la formation ou des sujets d'actualité.



La formation

L'union régionale Centre-Val de Loire dispose d'une offre de formations diversifiée à destination de ses partenaires et des militants mutualistes.

Pour les élus mutualistes, près d'une dizaine de formations sont mises en place annuellement permettant ainsi aux élus des mutuelles de la région d'actualiser et/ou de développer leurs connaissances sur le mouvement mutualiste et son environnement.

Les thématiques abordées sont nombreuses et permettent à la fois aux mutualistes de renforcer leurs compétences professionnelles et personnelles : prises de parole en public, lobbying et réseaux sociaux, protection sociale, système de santé français etc. Certaines formations, construites par le service formation de l'union régionale, offrent un zoom sur la région Centre-Val de Loire ; on peut citer la formation « l'Economie Sociale et Solidaire en région », « la connaissance de la Mutualité et la visite de Services de Soins d'accompagnement Mutualistes de la région », « Etre élu mutualiste et représenter la Mutualité en région ».

Chaque année, ce sont près de 65 stagiaires qui participent, en présentiel ou en distanciel, aux sessions de formations animées par des formateurs labellisés par la FNMF.



Dans le cadre d'actions de prévention, en réponse à des appels d'offres, l'union régionale Centre-Val de Loire peut intervenir en formation initiale ou continue auprès d'acteurs associatifs et de professionnels du sanitaire, du social et du médico-social.

Ces formations peuvent être thématique (audition, dentaire, médicament, nutrition...) ou généralistes (communication, méthodologie de projets, évaluation, partenariat, etc.)

Représenter et défendre *le mutualisme en région*

En charge de la représentation externe et de la défense du mouvement mutualiste, le service Affaires publiques et communication de la MFCVL assure la défense des intérêts de la Mutualité auprès des élus, des collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État, ainsi que des partenaires économiques et sociaux de la région (fédérations de professionnels de santé, syndicats, associations...).

UN RÉSEAU MILITANT

Il coordonne les représentants de la Mutualité Française Centre-Val de Loire au sein des instances de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire (ARS), de la Sécurité sociale (Cpam, Carsat, Ugecam, etc.), des collectivités (CDCA, CDFPPA, etc.), des associations (ORS, Fraps) et de l'économie sociale et solidaire (Cress, Ceser).

Le service Affaires publiques et communication élabore et met en oeuvre des événements (Forum santé©, Matinales santé©, Conférences économie sociale et solidaire©, Place de la Santé©) sur des sujets d'intérêt général relatifs à la santé et à la protection sociale en partenariat avec les groupes La Nouvelle République et Centre France.

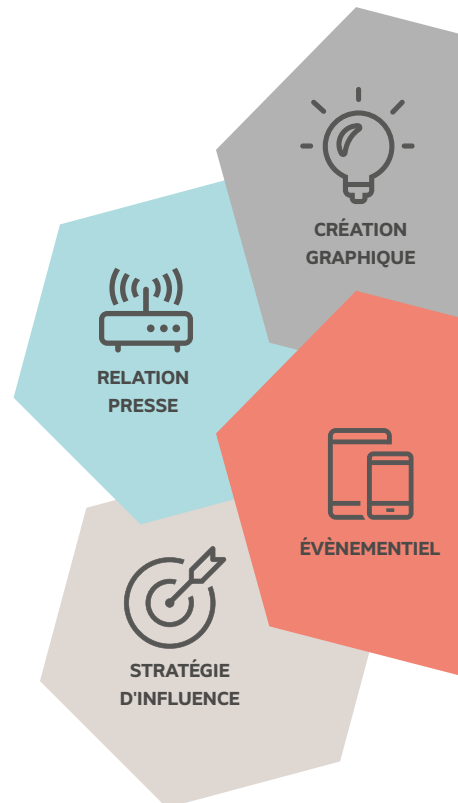


PLACE DE LA SANTÉ : PRENDRE PART AU DÉBAT PUBLIC

PLACE
DE LA **SANTÉ**

Initié en 2017, le label Place de la santé regroupe toutes les actions et réflexions engagées par la Mutualité Française pour placer la santé et la protection sociale au cœur du débat public. Il se décline sous différents formats, pour porter les préoccupations des Français et permettre aux mutualistes d'engager des travaux de réflexion avec d'autres parties prenantes de la société civile : think tanks de sensibilités différentes, décideurs publics, partenaires sociaux, professionnels de santé, associations de patients... Des événements Place de la santé sont régulièrement organisés par la Fédération et ses Unions régionales sur les sujets d'actualité en lien avec la santé et la protection sociale. Des analyses et des décryptages sont également publiés pour nourrir le débat public via des observatoires et des notes de tendance. Enfin, Place de la santé - Le Lab offre un espace de réflexion prospective pour alimenter le débat sur les enjeux stratégiques du secteur.

POUR EN SAVOIR PLUS
placelasantemutualite.fr



Agir pour la santé et le bien-être de tous

« La prévention est l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps. » Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 1948

Les facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux déterminent l'état de santé des individus ou des populations.

Le service Prévention et Promotion de la Santé développe une conception globale de la santé. Il milite contre les inégalités sociales et territoriales de santé et agit pour défendre l'accès à la prévention et aux soins pour tous. Participant activement à la mise en œuvre des politiques de santé publique, la Mutualité Française Centre-Val de Loire constitue le premier acteur de promotion de la santé, après l'Etat.

D'autre part, son engagement au quotidien aux côtés des adhérents mutualistes lui permet de répondre aux besoins, au plus près des territoires.

LE SERVICE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

La promotion de la santé est un processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci. Elle fait de la santé une ressource de la vie quotidienne.

Elle s'appuie sur 5 domaines d'actions prioritaires :

.....
ÉLABORER
une politique saine.

.....
CRÉER
des milieux favorables.

.....
RENFORCER
l'action communautaire

.....
ACQUÉRIR
des aptitudes individuelles

.....
RENFORCER
les services de santé.

OMS, Charte d'Ottawa, 1986

EN MOYENNE PAR AN :

350
INTERVENTIONS

3 000
PARTICIPANTS

6
PROFESSIONNELS

4
PROGRAMMES
Santé environnement
Maintien de l'autonomie
Santé mentale
Prestations de services



La qualité

La MFCVL s'est engagée depuis 2012 dans une démarche qualité tournée vers ses clients et leur satisfaction.

Capitalisant sur la bonne appropriation par les équipes de la culture qualité, la Mutualité Française Centre-Val de Loire a entrepris d'obtenir une certification de ses pratiques par un organisme indépendant.

L'obtention de la certification ISO 9001 en mars 2014, renouvelée par la suite et accordée par SOCOTEC Certification puis Apave BCS Certification, atteste de l'efficacité des processus mis en oeuvre par la MFCVL.

Elle démontre son aptitude à proposer des actions (formations, conférences-débats, ateliers, groupes de travail) de qualité et confirme sa volonté de recherche d'amélioration continue.



**LA MFCVL DEVIENT AINSI LA
PREMIÈRE UNION RÉGIONALE
À OBTENIR UN LABEL
QUALITÉ EXTERNE POUR SES
ACTIVITÉS « PRÉVENTION » ET
« AFFAIRES PUBLIQUES ».**

Dans ce contexte, la MFCVL poursuit sa démarche d'amélioration en s'investissant sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Il s'agit d'un « *concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire* ». Plus simplement, c'est « *la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable* ».

Un groupe de travail interne est mobilisé sur cet objectif.

Il s'appuie sur la norme ISO26000.



DÉMARCHE RSE

Engagés dans une démarche RSE, nous pratiquons une politique volontariste, tournée vers l'avenir. En lien avec l'ensemble de nos parties prenantes, notre projet se veut solidaire, responsable et vise à une amélioration continue de nos pratiques.

Les mutuelles engagées pour la protection de tous



LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

**1^{ER} FINANCEUR DES DÉPENSES DE SANTÉ
APRÈS LA SÉCURITÉ SOCIALE**

Le cœur de métier d'une mutuelle est de garantir à ses adhérents une protection sociale complémentaire de qualité, qui leur permet d'être remboursés partiellement ou totalement des frais de santé peu ou pas pris en charge par l'assurance maladie obligatoire, comme l'optique, l'audition, ou le forfait journalier et la chambre particulière lors d'une hospitalisation.

18,4 Md€
de cotisations en
complémentaire santé



UNE OFFRE INNOVANTE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT

**1^{ER} RÉSEAU SANITAIRE ET SOCIAL
ACCESSIBLE À TOUS**

Les mutuelles de la Mutualité Française gèrent 2 800 services de soins et d'accompagnement. Acteurs de terrain, présents sur le territoire, ces établissements interviennent dans tous les domaines de la santé et du bien-être : des centres dentaires, d'optique, d'audition, des centres de santé médicaux, des établissements hospitaliers, des crèches, des services pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Ces établissements et services ont pour principal objectif de permettre l'accès pour tous à des soins de qualité à des tarifs modérés et de répondre aux besoins de proximité.

2 800 services de soins et
d'accompagnement mutualistes



UN PARTENAIRE DE VIE POUR LA RETRAITE ET LA PRÉVOYANCE

**1^{ER} OPÉRATEUR EN DÉPENDANCE AVEC
4 MILLIONS DE PERSONNES COUVERTES**

La plupart des mutuelles proposent une offre de prévoyance et retraite, afin de couvrir l'ensemble des besoins de protection sociale complémentaire : incapacité temporaire de travail, invalidité, décès, dépendance, épargne-retraite. Les adhérents bénéficient ainsi d'une protection complète pour eux et leurs proches.

3,5 Md€ de cotisations
en prévoyance vie et non vie



LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

**1^{ER} ACTEUR DE PRÉVENTION
APRÈS LES POUVOIRS PUBLICS**

En tant qu'acteur global de santé, les mutuelles mettent en œuvre de nombreuses actions de prévention et de promotion de la santé. Elles permettent ainsi à leurs adhérents de faire des choix éclairés et d'adopter des comportements favorables pour la préserver.

150 professionnels en prévention et promotion
de la santé au sein des Unions régionales

8 100 actions par an organisées
par les Unions régionales

Le mouvement mutualiste *en région*



VYV^s Centre-Val de Loire est présidé par Bernard VIGOUROUX.

Il est un acteur majeur de l'Economie Sociale et Solidaire. Il gère 137 établissements et services de soins et d'accompagnement répondant aux besoins de santé et de bien-être de la population.



SERVICES & BIENS MÉDICAUX

37

MAGASINS D'OPTIQUE

17

CENTRES D'AUDITION

19

CENTRES DENTAIRES

3

PHARMACIES



ACCOMPAGNEMENT & SOINS

28

ÉTABLISSEMENTS POUR
PERSONNES ÂGÉES
(Ehpad, services de soins à domicile...)

13

ÉTABLISSEMENTS ET
SERVICES POUR LA PETITE
ENFANCE

12

RÉSIDENCES ET SERVICES
D'ACCOMPAGNEMENT
HANDICAP PSYCHIQUE

4

ÉTABLISSEMENTS DE
SERVICES SPÉCIALISÉ
HANDICAP MOTEUR

2

ÉTABLISSEMENTS DE
SANTÉ

1

SERVICE D'AIDE
HANDICAP SENSORIEL

1

LABORATOIRE
DE RECHERCHE
*(en partenariat avec le CHRU
et l'Université de Tours)*

Les autres structures de Services et Soins et d'Accompagnements Mutualistes (SSAM) de la région :

- La Menaudière
- La Cantonale



NOTRE IMPLANTATION



CENTRE-VAL DE LOIRE

5-7-9 Quai de la Saussaye

41000 Blois

02 54 70 59 93

contact@murec.fr



centrevalde Loire.mutualite.fr

Membre de la



Activité prévention
promotion de la santé
et évènementiel

